

KYC, les obligations relatives à la connaissance du client : le dispositif et sa déclinaison sur le terrain

RS2517 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313p, 313, 313r
Formacode(s)	41077
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ERI CONSULTING · SIRET : 81261974000010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification permet à toute personne évoluant dans tous les domaines (front-middle-back offices) d'une institution financière (banque, compagnie d'assurance, prestataires de services financiers -e-commerce- ...) de satisfaire aux obligations réglementaires de formation des collaborateurs en matière de connaissance client.

Elle permet de disposer des clés pratiques pour organiser et mettre en œuvre les obligations relatives à la connaissance du client. Et par là-même d'être un acteur efficace dans la prévention de la lutte contre la criminalité financière et notamment la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Cette certification permet aussi aux consultants de sociétés de conseil intervenant en mission dans des établissements financiers d'appréhender les éléments décrits ci-dessus afin de mener au mieux leur mission ou d'en réaliser de nouvelles.

Participer à la mise en oeuvre et faire vivre un dispositif concernant les obligations (en matière réglementaire, de diligence, d'analyse des risques...) relatives à la connaissance du client au sein d'une institution financière.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle III, AMF, CRBF, MIF)
- Transposer les dispositions réglementaires dans les outils et les procédures internes de l'établissement financier
- Analyser et évaluer l'exposition aux risques clients (particuliers et entreprises)
- Rédiger des procédures
- Réaliser une cartographie des risques clients afin d'identifier les dispositifs de maîtrise des risques et les plans d'action à mettre en place
- Mettre en place les documents pour la collecte et l'analyse des informations clients
- Développer les réflexes de diligence et de réaction face aux anomalies constatées
- Réaliser des missions de contrôles des dossiers clients
- Proposer des plans d'amélioration
- Augmenter sa capacité à synthétiser
- Développer sa diplomatie et sa pédagogie envers les collaborateurs
- La réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle III, AMF, CRBF 97-02, MIF...)
- Les processus et les familles de risque clients (particuliers et entreprises)
- La détection des anomalies
- Les réflexes de diligence et de réaction face aux anomalies constatées
- La rédaction d'un reporting
- Le comportement face au client lors d'une mise en situation client (module 2)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2517/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 856 €
Coût moyen par dossier	1 428 €
Durée moyenne	7 h
Période	12/2020 – 03/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.